
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 25 novembre 2021 à 18 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G GAUTHIER, directeur d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, secrétaire d'arrondissement
M. Pierre DUPUIS, directeur d'arrondissement adjoint

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h.

Mot de la mairesse

Collègues du conseil,
Mesdames et messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire d'adoption du budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de LaSalle.

Ce soir, nous multiplions les premières, puisqu'il s'agit :

- de la première séance que nous tenons dans la salle du conseil depuis le début de la pandémie de COVID-19;
- de ma première séance à titre de mairesse d'arrondissement, après huit ans à titre de conseillère; de la toute première séance du conseil pour trois nouveaux élus, Daniela Romano, Michel Noël et Benoit Auger;

- de la toute première séance du conseil pour trois nouveaux élus, Daniela Romano, Michel Noël et Benoit Auger;
- et du premier budget du mandat très clair que vous nous avez confié lors des élections municipales du 7 novembre dernier.

Nous avons la chance de nous voir confier un arrondissement en excellente santé financière. Mes collègues Richard Deschamps, Laura Palestini, Josée Troilo et moi, qui siégeons tous les quatre depuis 8 ans ou plus, avons toujours eu le souci de gérer les finances de l'arrondissement avec rigueur, à l'instar de la mairesse Manon Barbe et des conseillers qui ont pris leur retraite.

Ce budget 2022 est donc le résultat de tous les efforts mis en place au fil des ans, afin que notre arrondissement dispose de moyens suffisants pour donner les meilleurs services à nos citoyens, conserver nos infrastructures en bon état et développer le LaSalle de demain.

En matière de taxation locale, vous constaterez dans le budget que nous maintenons une approche raisonnable et responsable, en gelant le taux de la taxe sur les services à seulement 5 cents du 100 \$ d'évaluation. Vous constaterez que, des 19 arrondissements, c'est encore à LaSalle que la taxe locale est la plus faible en proportion du budget.

Au fil des pages du budget, vous noterez que notre arrondissement dispose de réserves financières conséquentes. Elles nous permettent de participer à des programmes de financement créés par les paliers de gouvernement supérieurs et d'aller chercher des millions de dollars au bénéfice des citoyens de LaSalle.

C'est également grâce à notre marge de manœuvre financière que nous avons pu continuer de soutenir nos organismes locaux, tout au long de la pandémie. En parallèle, nous poursuivons nos efforts pour accompagner nos petits commerces à travers cette crise sans précédent, par exemple en mettant sur pied un nouveau fonds de 100 000 \$ en soutien à la vitalité des artères commerciales.

Enfin, soulignons que c'est grâce à nos réserves financières que nous avons pu réaliser de grands travaux d'amélioration dans nos parcs et bâtiments en 2021, en payant ces travaux comptant, donc sans recourir à l'emprunt. Vous constaterez que nous poursuivons cette stratégie en 2022, avec des investissements majeurs dans de nouveaux parcs, payés comptant en bonne partie.

Assez de mots; place aux chiffres, car il y en a beaucoup! Je vous épargnerai d'ailleurs la tâche fastidieuse de m'entendre les énumérer tous. Cette présentation du budget 2022 de LaSalle est déjà en ligne sur la page Internet de l'arrondissement, à l'adresse montreal.ca/lasalle. Vous pourrez vous y plonger quand bon vous semble.

Pour les citoyens dans la salle, la période de question aura lieu après la présentation du budget, afin de vous permettre de le commenter. Je rappelle que, tel que prévu par la loi, lors d'une séance extraordinaire d'adoption du budget, les questions du public peuvent uniquement porter sur le budget. Pour ce qui est des gens qui nous suivent en webdiffusion, si vous avez des questions à poser à propos du budget, vous pouvez nous les adresser à l'adresse électronique greffe.lasalle@montreal.ca qui apparaît au bas de l'écran. Nous y répondrons à la fin de la présentation.

Merci.

CA21 20 0433**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA21 20 0434**Adoption du budget de fonctionnement 2022**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement, affecter un montant de 1 537 600 \$ des surplus d'arrondissement pour l'équilibre budgétaire et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1213035009

CA21 20 0435**Période de question du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Félix Hurtubise	Dépenses par objet - Augmentation de la rémunération Dépenses par objet - Réduction des contributions aux organismes

70.01

CA21 20 0436**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De lever la séance à 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

70.02

Nancy Blanchet
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Nancy Blanchet
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 décembre 2021.